

INFORMATION COMMUNALE AOUT 2017

Travaux sur la départementale RD337

Nous vous informons que le Département commencera ses travaux de remis à neuf de la RD337, de l'entrée de Lihons par Chaulnes jusqu'à la place Annelet, à partir **du 4 septembre 2017 pour une durée de 4 à 6 semaines.**

La deuxième tranche devrait être effectuée en 2018 (attente de confirmation du Département).

Un plan de déviation, similaire à celui élaboré lors des travaux d'assainissement, sera mis en place par le Département et l'entreprise en charge des travaux.



La zone de travaux sera inaccessible pour TOUS LES VÉHICULES sauf URGENCES MEDICALES

Il vous faut prévoir de stationner vos véhicules soit sur le parking de la place ou au niveau de l'aire de jeux, pour vous permettre une sortie de la commune par la rue du Prince Murat, le chemin de Marchepot (vers Vermandovillers) ou la route de Chilly.

Par arrêtés municipaux la rue du prince Murat sera limitée à 30 kms/h et la route de Chilly à 70 kms/h, des contrôles gendarmerie seront effectués. Vous ne pourrez pas disposer de benne pendant la période des travaux.

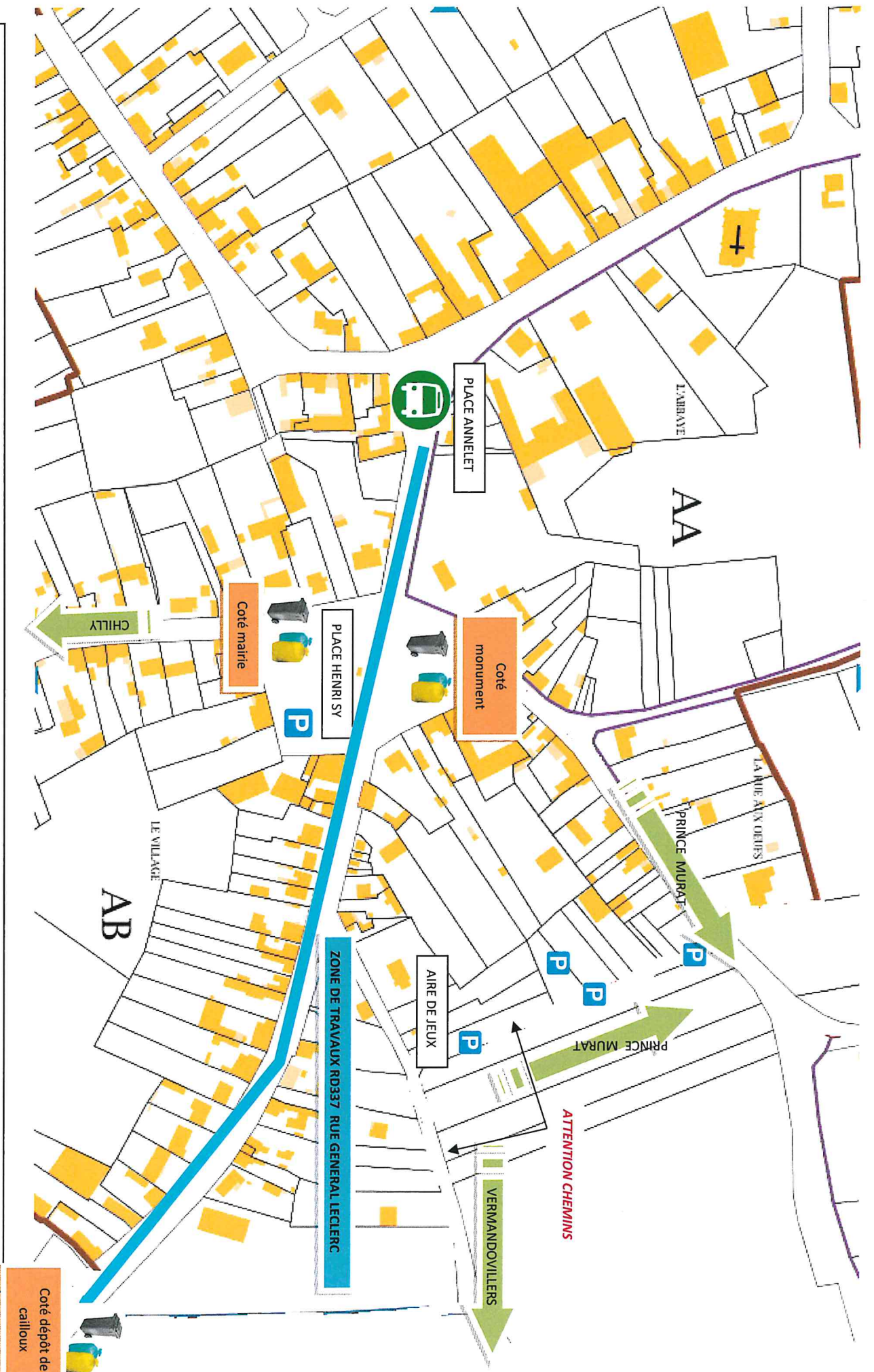
Par mesure de sécurité, toutes les personnes devront utiliser les trottoirs (piétons). Interdiction totale d'accès au chantier. L'entreprise en charge des travaux, ainsi que le Département se décharge de tout accident survenu par négligence des règles de sécurité.



Vous devez prendre vos dispositions au sujet des livraisons (fuel, colis, matériaux...) car aucun accès par route possible pendant la période des travaux.

Concernant :

- La tournée du facteur sera assurée à pied ou en vélo
- La tournée du boulanger et du courrier picard, à ce jour nous n'avons pas connaissance de leur organisation
- La collecte des ordures ménagères (OM) et des tris sélectifs (sacs bleus et jaunes) reste le vendredi (OM) et les mardis tous les 15 jours pour les sacs.
Dans les rues Général Leclerc, Marchepot et la Place Henri Sy, des points d'apports seront mis en place (voir le plan en annexe). Les poubelles (OM) devront être identifiées et mises le jeudi précédent la collecte et récupérées le vendredi après-midi. Pour le tri sélectif les sacs seront mis le lundi précédent la collecte.
- Le transport en autocars pour l'ensemble des destinations : les allers et retours se feront place Annelet pendant toute la durée des travaux. Pour l'instant les horaires restent inchangés, vous serez prévenus des modifications dès connaissance en mairie.



LÉGENDE : regroupement poubelles ordures ménagères



tris sélectifs (sacs bleus et jaunes)



arrêts autocars



zone de travaux



Côté dépôt de cailloux